

# La lettre du MAIRE



*Chères Pérignaciennes, Chers Pérignaciens*

**S**i, cette année encore, les cérémonies des vœux sont annulées et nous privent à nouveau de moments d'échanges et de convivialité, je tiens à vous adresser, tant en mon nom personnel qu'au nom de toute l'équipe municipale et des agents communaux, tous mes vœux de bonheur, de santé, de joie et d'épanouissement pour l'année à venir.

Voilà maintenant un an et demi que notre équipe municipale a pris ses fonctions. Malgré la crise sanitaire, il m'apparaît important de vous présenter un état des lieux de nos premières réalisations et de faire état de nos perspectives d'actions pour accroître le **dynamisme** de notre ville.

**PÉRIGNY**, commune majeure de l'agglomération rochelaise, forte d'une vie associative dense et variée, riche d'équipements de grande qualité et d'un patrimoine naturel, a de **nombreux atouts** et doit continuer à offrir à ses habitants une **vie de qualité**.

Nous devons également répondre aux enjeux de notre siècle : **l'implication citoyenne, la solidarité**, et bien sûr, **la protection de nos ressources et de notre environnement**.

---

L'arrivée d'une nouvelle équipe dans la vie d'une collectivité est toujours l'occasion de faire un bilan.

Ne jamais faire table rase du passé sans prendre le temps d'analyser : ce qu'il convient de maintenir ou d'arrêter, ce qu'il convient de changer ou d'améliorer, ce qu'il convient de créer ou de réactiver...

Aussi, parce que nos choix ont un **impact conséquent sur les investissements** à réaliser sur notre commune, nous avons décidé, dès notre arrivée, d'établir un **état des lieux** :

### Concernant les finances :

L'audit financier réalisé début 2021 montre que la commune présente une situation financière globalement saine, avec un niveau d'endettement faible mais avec un point de vigilance : 19% du budget total d'investissement (soit 3,7 M€) sur le mandat précédent ont été financés par la vente de terrains communaux. Les réserves foncières étant en voie d'épuisement, le maintien d'un niveau d'investissement important pourra nécessiter d'identifier d'autres sources de revenus.

*À noter, les orientations budgétaires pour 2022 seront débattues lors de la séance municipale du 8 février prochain.*

### Concernant les voiries :

Nous avons tous constaté l'état parfois dégradé de nos voiries et avons pleinement conscience de la **nécessité d'agir**. Pour **objectiver la programmation des travaux** et ainsi **prioriser nos dépenses**, un diagnostic a été réalisé en février 2021. Celui-ci concerne également les voiries départementales (rue du Poteau, rue de Chagnolet, rue des Ecoles, avenue Louise Pinchon...) et les conditions de leur rétrocession à la Commune

*Le plan d'investissement sera présenté lors du vote du budget en avril. En 2021, nous avons d'ores et déjà réalisé des travaux rue de la Garenne, rue du Stade et programmé des travaux rue des Quatre Chevaliers.*

De surcroît, afin de lutter contre les vitesses excessives de certains axes, les priorités à droite accidentogènes, les espaces partagés non respectés, etc. nous avons demandé au cabinet SCE, dont le coût a été mutualisé avec Dompierre-sur-mer, de nous faire des préconisations (étude menée d'avril 2021 à mai 2022).

**L'idée n'est pas de faire du coup par coup mais de mener une action efficace sur l'ensemble de notre commune**, en retravaillant les sens de circulation, en reprenant la signalétique, en aménageant les espaces de stationnements...

*Ces travaux seront partagés avec les habitants, quartier par quartier, lors de balades urbaines qui se dérouleront courant 2022.*



*Travaux rue du Stade*

À notre arrivée, une autre priorité a vu le jour : **notre administration**. Son dimensionnement n'a pas suivi la **forte augmentation de la population et les besoins de services publics supplémentaires qui en découlent**.

Aussi, nous avons procédé à des actions correctives pour faire évoluer l'administration afin de maintenir un service public de qualité :

- En matière de personnel : Recrutement d'un nouveau directeur général des services ; création d'un poste de directrice générale adjointe, d'un responsable à l'urbanisme, d'un responsable au pôle social et d'un 3<sup>ème</sup> agent de police municipale ; et remplacement de deux agents absents dans le service des espaces verts.
- Par ailleurs, plusieurs mois de **travail collaboratif** avec les représentants du personnel ont été consacrés à la mise en place de documents inexistantes ou obsolètes : organigramme, règlement intérieur, règlement hygiène et sécurité, règlement de formation, mise à jour du protocole sur le temps de travail... Parallèlement, une démarche **qualité de vie au travail** a été engagée.

**Ces opérations n'ont pas empêché la mise en œuvre de nombreuses actions dans le respect de nos engagements.**

## En 2021, nous avons posé les fondamentaux du Périgny de demain...

- Nous avons engagé une **politique sociale forte** avec la **création de la maison des solidarités**, local destiné à l'action du CCAS, et avec l'embauche de personnel, permettant un accompagnement personnalisé des personnes en difficulté et une sensibilisation de nos concitoyens sur des thématiques sociales fortes, à l'instar de la table ronde qui s'est tenue le 16 décembre 2021 sur les violences intrafamiliales.

- Nous poursuivons notre démarche d'**accès à la culture pour tous** et de **dynamisation de notre commune** : notre programmation **PÉRIGNY À CIEL OUVERT**, permettant de découvrir gratuitement et quotidiennement des activités sportives et culturelles, ainsi que des spectacles, sera donc maintenue, ainsi que **PÉRIGNY À LIVRE OUVERT** pour la promotion de la lecture. Nous vous réservons également d'autres manifestations culturelles et artistiques tout au long de l'année. **Nous avons également rénové la salle annexe de la médiathèque** pour de meilleures expositions et imposé la **gratuité des ateliers proposés aux enfants**. En 2022, une Ludomobile viendra proposer des activités ludiques tout au long de l'année.

*Concert de l'orchestre  
des jeunes des  
Charentes lors de  
Périgny à ciel ouvert*



*La police municipale  
en vélo électrique*



*Les cadeaux de mariage en  
partenariat avec Artisans  
du Monde*

*Premier comité consultatif  
citoyen sur l'écologie*



- Nous agissons avec **l'ensemble des acteurs liés à l'enfance** pour favoriser l'émergence de projets en co-éducation, à l'instar de notre démarche sur la **Charte de la Pause Méridienne** qui doit s'achever en 2022. Nous avons obtenu la **labellisation Information Jeunesse** et avons décidé d'aller à la rencontre des jeunes de notre commune via un projet d'information jeunesse **itinérant**. Nous avons également investi dans du matériel informatique pour favoriser l'accessibilité numérique.

- Nous mettons en œuvre tous les moyens nécessaires pour offrir à nos habitants un **cadre de vie apaisé** : renforcement des effectifs de la police municipale, achat d'équipements (vélos, caméras piétons...), travail en étroite collaboration avec la Police Nationale, programmation en 2022 d'aménagements urbains conseillés par un référent sûreté, etc.

- Nous sommes pleinement investis dans le domaine de l'**Économie Sociale et Solidaire**. Périgny est la **première commune en Nouvelle Aquitaine** à avoir engagé cette démarche et obtenu la **labellisation TERRITOIRE COMMERCE ÉQUITABLE** que nous allons promouvoir à l'échelle de notre agglomération. Ce n'est que le début d'un travail partenarial entre élus, citoyens, entreprises, associations, producteurs, ensemble d'acteurs que je remercie sincèrement pour leur implication.

*Nous favorisons chaque jour l'implication citoyenne : mise en place des boîtes à idées, questionnaires aux habitants, balades urbaines, permanence des élus sur le marché, réunions publiques, et surtout, création des **COMITÉS CONSULTATIFS CITOYENS** dans le domaine de l'écologie et du développement économique. En 2022, nous allons poursuivre cette dynamique en élargissant les domaines d'intervention : comité dédié à la jeunesse, conseil municipal des enfants, et groupe de concertation sur la mobilité. Nous œuvrons pour que la **transparence totale** devienne une réalité, notamment dans les questions de **santé publique** préoccupant les habitants que ce soit concernant le dossier des cancers pédiatriques ou de la pollution des eaux.*

**Désormais, le rythme s'intensifie et des projets de grande ampleur vont sortir de terre...**



## En 2022, nous réalisons des projets structurants pour le Périgny de demain...

*Projet de piste cyclable  
rue du Château*



*Abris à vélos  
de l'école de Rompsay  
par La Matière*

### MOBILITÉS DOUCES

En 2022, nous débutons la **réalisation d'une piste cyclable structurante entre Aytré et Périgny** en aménageant la **rue de la Vaurie** et la **rue du Château** pour apaiser et favoriser les déplacements cyclistes et piétons, notamment aux environs du parc des Coureilles jusqu'à la place de la Pommeraie (investissement : 540 000€ TTC / 450 000€ HT - 1<sup>ère</sup> tranche). En 2023, ce sera la **rue Châteaurenard** qui fera l'objet d'une restructuration pour sécuriser les abords des écoles, et ce, jusqu'à PALMILUD.

Parallèlement, nous continuons à travailler avec la CDA de la Rochelle et le département sur l'implantation d'une **piste cyclable entre Périgny Rompsay (au départ du Canal) et la zone commerciale de BEAULIEU à PUILBOREAU**.

Nous avons installé à **l'école de Rompsay** et à **l'école maternelle** des abris vélos construits à partir de matériaux de récupération avec LA MATIÈRE, entreprise de recyclerie. En 2022, c'est la crèche municipale qui bénéficiera de tels équipements.

### PRÉSERVATION DE NOTRE PATRIMOINE ET DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Parce que nous agissons en responsabilité, et avec la volonté de préserver nos ressources, nous investissons dans l'entretien de notre patrimoine tout en intégrant la question de nos dépenses énergétiques.

*En 2021, nous avons procédé à la rénovation de la toiture de la salle omnisport.*

**En 2022, le groupe scolaire de ROMPSAY va faire l'objet d'une rénovation totale** pour permettre une meilleure isolation et offrir ainsi de meilleures conditions de vie scolaire à nos enfants. Cette rénovation se poursuivra les années suivantes à l'école maternelle ainsi qu'à l'école des Coureilles.

En partenariat avec les enseignants et les parents d'élèves de l'école des Coureilles, nous avons débuté l'opération de **désimperméabilisation et de végétalisation des cours d'école** avec l'ONG BLEU VERSANT.

Enfin, nous souhaitons également sortir de l'énergie gaz pour chauffer nos bâtiments et étudions la faisabilité de l'implantation d'un **réseau de chaleur urbain** (biomasse).

*Travaux de la cantine et Rasé de  
l'école de Rompsay*



*Désimperméabilisation  
de la cour de l'école des Coureilles*

*Le canal de Rompsay*



## REDYNAMISATION DU QUARTIER DE ROMPSAY

Les concertations et états des lieux ont été menés en 2021 tant auprès des habitants, des associations, des écoles que de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

En 2022, divers scénarii d'aménagement du quartier établis par un urbaniste seront soumis à l'appréciation, aux remarques et observations des habitants.

Une fois le projet adopté, un calendrier d'aménagement sera présenté.

Néanmoins, l'année 2022 verra les premières avancées de ce projet de restructuration profonde du quartier :

- La maison taguée située à l'angle de l'avenue Louise Pinchon et de la rue des Écoles est rachetée par la Mairie et sera démolie dès l'acquisition. L'espace sera laissé libre et propre dans l'attente d'un projet global.
- Le collectif d'artistes MÛE DADA, installé dans les maisons situées en face de l'école, entrera en activité et proposera des moments de convivialité aux habitants autour de la culture.
- La restructuration du groupe scolaire, entamée en 2021 par la création du local RASED et d'un self, se poursuivra avec des travaux d'isolation thermique et d'aménagements afin de favoriser la qualité de vie des élèves et des enseignants.
- Le marché, présent à Périgny Rompsay, verra sa formule évoluer afin de trouver un nouveau souffle.

## FIEF DE BEAUVAIS

Le dynamisme d'une commune se reconnaît notamment à son urbanisation. Dans le cadre du PLUi, adopté en 2019, 20,5 hectares ont été inscrits en **zone 2AU** c'est-à-dire destinées à accueillir une urbanisation future à **moyen terme** à dominante d'habitat. 19 d'entre eux étaient destinés à l'urbanisation de la zone dite « FIEF DE BEAUVAIS » située entre la route d'Aytré et la rue de la Vallée. Pour devenir constructibles, ces hectares devaient être basculés en 1AU (permettant une urbanisation à **court terme**) lors de la prochaine modification du PLUi printemps 2023.

En 2021, le démarrage de ce projet a malheureusement été freiné par une contrainte de l'État, qualifiée de **Zéro Artificialisation Nette**. En effet, le nombre d'hectares ouverts à l'urbanisation en extension urbaine a été drastiquement diminué et ainsi, **fin 2021**, après des échanges avec les services de l'État et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, nous avons finalement obtenu **9 hectares pour la création de logements sur l'ensemble de notre commune**.

Le projet FIEF DE BEAUVAIS va donc pouvoir démarrer en 2022 sur une superficie réduite. Notre volonté est clairement réaffirmée sur la nécessité d'en faire un projet d'urbanisation exemplaire en termes d'exigences environnementales, de qualité de vie, et de concertation citoyenne.

### MAISON MÉDICALE

Au 2 Grande Rue, un permis de construire pour un immeuble d'habitation dense avait été octroyé en 2019. Lors de notre arrivée, constatant le blocage lié à un recours de riverains contre ledit permis, nous avons pris contact avec le promoteur.

Après des échanges fructueux, celui-ci a accepté de retirer le permis litigieux et de bâtir, en accord avec la municipalité, un nouveau projet contenant la réalisation d'une maison médicale.

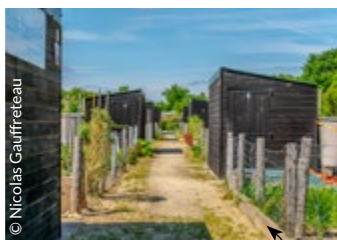
En 2022, le projet sera présenté aux citoyens, dans une totale transparence.

### VÉGÉTALISATION ET AMÉNAGEMENTS DES ESPACES : PALMILUD / PLACE MICHEL CRÉPEAU / FORÊT JARDIN

Parce que Périgny est une ville où il fait bon vivre, l'année 2022 connaîtra de grands changements dans les espaces ouverts au public :

- Le parc de Palmilud sera agrandi et ouvert au public. Des aménagements vont démarrer pour en faire un centre culturel à ciel ouvert et gratuit, autour du cirque et des arts de la rue. Un appel à projet pour l'ouverture d'un lieu de convivialité, dans les locaux de l'actuel Palmicroq qui seront restaurés pour l'occasion, sera lancé.
- La place Michel Crépeau et le mail des Coureilles seront végétalisés et aménagés pour offrir un espace de verdure à la crèche, une terrasse au SPOT ADOS, et de nouveaux usages aux habitants. Un projet sera présenté au printemps de l'année 2022 aux riverains et usagers de la place.
- Les jardins familiaux existants feront l'objet d'une extension avec la création d'une « forêt jardin ». Le projet est porté par l'association Graines de Troc et mené en collaboration avec l'association des jardins familiaux. Le jardin sera exploité en permaculture. Il disposera d'un lieu de convivialité et des formations à la permaculture et à la gestion d'un jardin seront menées pendant trois ans. Sur ce terrain, seront plantés 150 arbres fruitiers ainsi qu'une zone dite « sauvage » dans laquelle il n'y aura aucune intervention humaine.

*Le parc de Palmilud*



*Les jardins familiaux  
de Périgny*



Ces projets, nous les initions, nous les dessinons, nous les réalisons... mais nous avons besoin de vous pour les faire vivre... en cette année d'élections présidentielles, placées sous le signe de la pandémie, je vous invite, plus que jamais, à devenir acteur et à lutter contre le repli sur soi, l'indifférence, et la haine des autres.

Je vous renouvelle mes vœux et vous souhaite de faire le choix de la bienveillance, de la tolérance et du cœur.

Profitez de chaque instant, entourés des vôtres,

*Prenez soin de vous...*

**Marie LIGONNIÈRE**  
Maire de Périgny  
Vice-présidente de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle  
Conseillère départementale de la Charente-Maritime

